



PAS UNE CHAISE VIDE

À LA RENTRÉE ...NI LE RESTE DE L'ANNÉE

80% de perdants au loto de Sarko ?

Sur plus de 33.000 dossiers, seules 6.924 familles ont été régularisées, sans surprise. Les préfetures ont appliqué **les quotas définis à l'avance par le Ministère de l'Intérieur**. C'est l'angoisse pour les 26.614 familles refusées au loto Sarko ! Sans compter les personnes qui ne remplissaient pas les conditions de la circulaire et qui n'ont donc pas déposé de demande.

Tous ces gens vivent aujourd'hui dans l'attente et l'angoisse.

Pour ce ministre, le fait d'avoir un enfant scolarisé ne donne pas le droit de rester en France. Dans une nouvelle note aux préfets, il insiste : *"Vous êtes amenés à mettre à exécution... des mesures d'éloignement à l'encontre ...de parents d'enfant (s) mineur (s).... L'exécution de ces mesures ne doit en aucun cas donner lieu à l'interpellation ... dans l'enceinte ou à proximité immédiate d'un établissement scolaire."*

C'est vrai : une interpellation à 6 heures du matin au domicile familial, c'est beaucoup plus humain ! De plus, on a vu que cette consigne n'était pas respectée partout.

Dans les Alpes-Maritimes, sur 616 demandes, seules 137 familles ont été régularisées.



RESF 06 - dénonce l'arbitraire facilité par le flou de la circulaire,

- s'oppose à l'intervention policière dans l'école et à ses abords,
- prend ces enfants sous sa protection.

**- Réclame le droit à l'éducation pour tous dans la confiance :
la régularisation des familles au titre du « droit à la vie privée et familiale ».**

La solidarité doit l'emporter sur la chasse à l'enfant ...

Enseignants, parents, élèves, voisins, citoyens, élus, avec RESF, venez tous le crier

**Mercredi 4 octobre à 17 h
devant le palais de justice de Nice**

Pour contacter le Réseau Education Sans Frontières 06: resf06@gmail.com ou 06 03 51 28 32